

Compte Rendu

Sur son plateau des "**Mardis du quai Voltaire**", AgroParisTech Alumni a organisé le 10 mars 2020 un débat d'experts, en partenariat avec l'**UNIPEF**, sous le titre

Au feu ! Que devons-nous faire pour nos forêts ?

Pour le directeur du Centre International de Recherche sur l'Environnement et le Développement (CIRED) **Franck Lecocq**, il y a désormais peu de doute que l'augmentation des températures contribue à la multiplication des incendies de forêt.

Pour **Charles Dereix**, ingénieur général des ponts, des eaux et forêts honoraire, président de "Forêt méditerranéenne", les incendies en zone méditerranéenne résultent en partie d'une gestion insuffisante et de la négligence des forêts en expansion. Celles-ci s'étendent naturellement et souvent sans contrôle sur les terres en friche abandonnées par l'agriculture et l'élevage. Par ailleurs, il faut incriminer l'urbanisme éparpillé en forêt.

Sylvie Coisne, propriétaire forestière, vice-présidente du syndicat des propriétaires privés Fransylva, témoigne de l'attachement des propriétaires à leurs forêts, sans rapport avec le profit qu'ils en tirent. Elle demande plus d'attention de l'Etat. A l'heure de la lutte contre le réchauffement climatique et de la stratégie européenne Bas Carbone (visant la neutralité carbone d'ici 2050), les forêts constituent, de l'avis unanime, l'instrument principal de séquestration du carbone.

Laurent Piermont, ancien directeur de la société forestière de la Caisse des dépôts et Consignations (CDC) et de CDC Biodiversité (premier opérateur de la compensation écologique en France), ancien président du Fonds Carbone Européen (opération pilote de financement d'investissements « propres » dans le cadre du protocole de Kyoto), explique que les forêts séquestrent le carbone surtout en période de croissance, qui en France métropolitaine s'étendra jusque vers 2050. Il faut par ailleurs stocker le carbone dans le bois prélevé en développant les utilisations, notamment dans la construction.

- Dans le contexte de la réduction prioritaire des émissions de CO₂ et du risque d'incendies et autres catastrophes, un consensus se dégage sur la nécessité de maintenir une forêt multifonctionnelle.
- Sylvie Coisne souhaite que l'Etat accorde à la forêt les moyens de jouer son rôle stratégique dans la transition Bas Carbone. Observant avec Charles Dereix le manque persistant de

débouchés pour les bois de feuillus, elle estime que des pans entiers de la filière, tels que la production de bois d'œuvre, restent à développer.

- Au total, de la stratégie Bas Carbone européenne aux projets de territoire concertés, la forêt représente un levier d'avenir pour la France. La société doit en être rendue consciente.

En revanche, des divergences s'expriment sur la place relative de la réglementation des émissions de CO₂ par rapport au recours aux instruments de marché (financement de la compensation des émissions de CO₂ par séquestration du carbone). La discussion porte sur la place du curseur entre ces deux mécanismes. Un consensus se dégage sur la nécessité de soutien public à la forêt, en tant que bien commun.

Pour sa part, Laurent Piermont estime en conclusion que les défis à relever dans le domaine de la compensation ouvrent de nombreuses possibilités pour l'emploi des diplômés de l'Agro.